



Plateforme Régionale
Afrique francophone

La plateforme régionale de coordination et de communication
pour la société civile et les communautés en Afrique Francophone



ABTL



BURUNDI

CARTOGRAPHIE DE LA SITUATION DES OSC DES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE VIS-A-VIS DU NOUVEAU MODELE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

RAPPORT D'ETUDE



Octobre 2020



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	5
ACRONYMES ET SIGLES.....	6
INTRODUCTION.....	7
I. BUT DE L'ETUDE.....	8
1.1 Objectifs.....	9
1.1.1 Objectif général.....	9
1.1.2 Objectifs spécifiques.....	9
1.2 Rappel de la démarche méthodologique.....	9
II CONTEXTE DU FONDS MONDIAL EN REPUBLIQUE DU BURUNDI.....	10
III ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LES CCM.....	11
3.1 Représentation des OSC et des Communautés dans le CCM.....	11
3.2 LEGITIMITE DES REPRESENTANTS DES MEMBRES DE LA SC.....	11
3.3 EFFICACITE DES REPRESENTANTS DES MEMBRES DE LA SC.....	11
3.4 INTERACTION DES REPRESENTANTS DE LA SC.....	12
3.5 ELARGISSEMENT DES SESSIONS DU CCM A D'AUTRES ACTEURS.....	12
3.6 ENGAGEMENT DES OSC DANS LE COMITE DE SUIVI STRATEGIQUE.....	12
IV ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM.....	13
V. IMPLICATION DES OSC DANS L'ELABORATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DU FM (VIH, PALU, TB, RSS).....	14
VI. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX.....	16
VII. ANALYSE DE L'IMPLICATION DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM.....	17
VIII. RECOMMANDATIONS.....	18
CONCLUSIONS.....	19
BIBLIOGRAPHIE.....	21
ANNEXES.....	22

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit des représentants du CCM, au Coordonnateur National du programme TB et aux différents membres des OSC qui n'ont ménagé aucun effort pour nous fournir les informations souhaitées au cours des entretiens. Merci pour votre disponibilité.

SIGLES ET ACRONYMES

ARV	: Anti Rétro Viraux
CCM	: Country Coordinating Mecanism
EDS	: Enquête Démographique de Santé
e-TME	: élimination de la Transmission du VIH de Mère Enfant
HSH	: Hommes ayant des relations sexuelles avec les Hommes
ICN	: Instance de Coordination Nationale des subventions du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
INH	: Isoniaside
ISTEEBU	: Institut de Statistique et d'Etudes Economiques du Burundi
FM	: Fonds Mondial
NFM	: Nouveau Modèle de Financement du Fonds Mondial
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OSC	: Organisation de la Société Civile
PLACE	: Priority for Local AIDS Control Effort
PNLS/IST	: Programme National de Lutte contre le SIDA/Infection Sexuellement Transmissibles.
PNILT	: Programme National Intégré de Lutte contre la Tuberculose
PSN	: Plan Stratégique National
PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH
SC	: Société Civile
PRF	: Plateforme Régionale Francophone
VIH	: Virus d'Immunodéficience Humaine
PALU	: Paludisme
TB	: Tuberculose
TS	: Travailleuses de Sexe
UDI	: Usagers de Drogue Injectables

INTRODUCTION

En tant que partenariat entre les autorités publiques, la société civile, les institutions techniques, le secteur privé et les personnes touchées par les maladies, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM), dont le Burundi figure parmi les bénéficiaires, canalise les ressources de la planète pour investir stratégiquement dans des programmes visant à en finir avec les épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme.

Au Burundi, les organisations de la société civile (OSC) nationales contribuent assez grandement à la riposte aux trois maladies.

La présente étude vise justement à montrer l'implication, l'importance ou encore le rôle de la Société Civile burundaise dans le cadre du Nouveau modèle de Financement du Fonds Mondial (NFM).

I. BUT DE L'ÉTUDE

En novembre 2016, le Conseil d'Administration du Fonds Mondial a réaffirmé son engagement à renforcer la voix de la société civile dans les processus du Fonds Mondial en approuvant une nouvelle phase de l'Initiative Spéciale Communauté, Droits et Genre (CRG) (2014-2016). Dans le cadre du nouvel engagement, maintenant appelé l'Initiative Stratégique CRG, le Fonds a alloué 15 millions de dollars supplémentaires à exécuter entre 2017- 2019 par les trois composantes se renforçant mutuellement :

La fourniture d'une assistance technique à court terme (AT) de la société civile de pair à pair ;

Le renforcement des capacités à long terme des organisations et des réseaux de populations clés et vulnérables ; et

Les plateformes régionales de communication et de coordination.

Il existe six (06) plateformes régionales établies dans 6 régions : Asie et Pacifique, Afrique anglophone, francophone, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale, Amérique Latine et Caraïbe.

La plateforme Régionale Afrique Francophone (PRF), hébergée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) couvre 23 pays francophones (elle couvrait 18 pays lors de la première phase) : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sao Tomé et Príncipe, Tchad, Togo.

La PRF, lors de la première phase, dans le souci de disposer de données sur l'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial, a effectué une cartographie dans 13 pays d'Afrique francophone afin de connaître le niveau actuel d'accès de la société civile aux informations sur le NFM et l'assistance technique, ceci dans l'objectif de

maîtriser les acteurs et les dynamiques de la société civile pour établir les bases d'un appui adapté aux communautés dans les différents pays.

Elle a également réalisé une cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial qui a visé à connaître le niveau d'engagement des communautés dans les processus du Fonds Mondial, afin de tirer des conclusions et faire des propositions concrètes pour l'amélioration de l'implication des communautés dans le processus.

Les analyses ont porté sur l'implication effective des OSC nationales dans les différentes étapes d'élaboration des plans stratégiques, du processus du Fonds Mondial notamment l'élaboration de la note conceptuelle, la conduite des dialogues pays et de la prise en compte de leurs préoccupations à chaque niveau. Il en est de même pour l'existence des cadres de concertation des OSC, de leurs forces et faiblesses au sein des pays, de la perception des partenaires stratégiques sur l'implication des OSC dans le contexte du NFM.

Les résultats de cette première étude ont montré un bon niveau de représentativité des organisations de la société civile dans les processus du Fonds Mondial dans les pays. En dehors de leur participation active au processus du NFM, les analyses ont également permis de se rendre compte que les OSC ont atteint une certaine maturité qui est traduite par la reconnaissance de tous les acteurs, de leur expertise dans la gestion des activités communautaires.

Mais en même temps, il est ressorti que les OSC souffrent des problèmes d'ordre organisationnels, matérialisés par l'absence de cadre commun qui ne leur a pas permis d'unir leurs forces au cours des négociations pour la prise en compte de leurs priorités. Les OSC n'ont donc pas pu saisir l'occasion que présente ce NFM de par sa flexibilité, pour bien se positionner. Même les cadres de concertation sectoriels qui existent sont limités dans leurs actions par manque de ressources et de leadership.

Pour la deuxième phase de la Plateforme Régionale Afrique Francophone (PRF) qui couvre la période de Novembre 2017 à Avril 2020, la PRF a souhaité refaire la cartographie des OSC en Afrique francophone afin de connaître la dynamique des OSC dans les processus du Fonds Mondial dans les pays non couverts par la première phase et faire une mise à jour dans les pays disposant déjà d'une cartographie.

1.1 Objectifs

Les objectifs de l'étude sont donc :

1.1.1 Objectif général

L'étude vise à faire une cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial en République du Burundi.

1.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Décrire la situation actuelle des processus du Fonds Mondial en République du Burundi ;
- Décrire la dynamique d'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial ;
- Relever les forces, les faiblesses, les obstacles et les opportunités pour l'implication des acteurs de la société civile ;
- Faire un répertoire exhaustif des acteurs potentiels de cette dynamique en identifiant les acteurs oubliés ;
- Formuler les recommandations pour optimiser la participation de la société civile.

1.2 Rappel de la démarche méthodologique

Cette recherche combine l'analyse quantitative et l'analyse qualitative.

L'analyse quantitative repose essentiellement sur l'enquête effectuée à l'aide d'un questionnaire structuré. Ce questionnaire a physiquement été adressé à des acteurs de la Société Civile membres du CCM et en ligne aux OSC non membres du CCM qui ont participé à l'élaboration des subventions du Fonds Mondial ou des plans stratégiques nationaux. Pour les données qualitatives, un guide d'entretien conçu à cet effet a été administré à des personnes dites acteurs stratégiques que sont :

- Les premiers Responsables du CCM (notamment les OSC) ;
- Les Coordonnateurs des Programmes ;
- Les PR, les SR et les SSR du FM ;
- Les OSC membres et non membres du CCM.

En dehors de ces deux méthodes, l'étude n'a pas fait l'économie de la revue documentaire. Celle-ci a permis de visiter des documents tels que les rapports des enquêtes démographiques et de santé (EDS), les rapports annuels du PNLS/IST, du PNILT et du PNILP, le Rapport de l'OMS, etc.

La collecte des données s'est déroulée du 07 Octobre au 24 Octobre 2019. Les données collectées sont saisies à l'aide d'un masque élaboré par le RAME conformément au questionnaire de collecte. Ce travail statistique a permis de disposer de différentes données pour procéder à l'analyse et l'interprétation, conformément aux objectifs et résultats attendus de l'étude.

II. CONTEXTE DU FONDS MONDIAL EN REPUBLIQUE DU BURUNDI

(Il serait important de préciser ici : quand es ce que le CCM Burundi a été créé ? a quelle institution publique ou privée il est rattaché ? quels sont les secteurs et les groupes constitutifs qui le composent ? quelle est la situation des subventions du Fonds Mondial passées et en cours dans le pays ?)

Actuellement, le récipiendaire principal a été désigné directement par le FM en raison de la politique de sauvegarde additionnelle. Les OSC n'ont donc pas été impliquées. Mais elles étaient bien impliquées avant l'adoption de cette politique de sauvegarde et elles le seront dans le futur. Quant à la sélection des récipiendaires secondaires (SR) et Sous Sous récipiendaires (SSR), l'ICN lance un avis d'appel d'offre pour le recrutement des OSC pour manifester

leur intérêt à devenir des SR et SSR sur la base des critères tracés par l'ICN. Pour la subvention, Il n'y a qu'un Seul Bénéficiaire principal dont le PNUD. Les bénéficiaires Secondaires sont entre autres la CARITAS BURUNDI et la CROIX ROUGE BURUNDI pour le secteur non gouvernemental et, le PNLS/IST, le PNILP, le PNILT pour le secteur gouvernemental. Les Sous Sous Bénéficiaires sont notamment l'ANSS, l'Association des pères Jésuites et la SWAA-Burundi pour le secteur non gouvernemental ; le CAMEBU, l'INSP et le DSNIS pour le secteur gouvernemental dans le renforcement du système communautaire. Par rapport à la question de savoir si les OSC participent au choix des SB et des SSB, les répondants se sont réservés là-dessus.

III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LES CCM

Les représentants des OSC sont fortement engagés dans l'Instance de Coordination Nationale (ICN). En effet, la Société Civile est membre du bureau de l'Instance de Coordination Nationale et en assure la première vice-présidence.

3.1 Représentation des OSC et des Communautés dans le CCM

Le choix des représentants des OSC à l'ICN se fait par élection. Cette dernière se fait au sein de chaque groupe constitutif. Les organisations de chaque groupe constitutif (VIH, TB, PALU, Populations clés) représentées s'organisent et élisent l'organisation qui va les représenter.

On constate que dans les instances de gouvernance du CCM et du Conseil d'Administration des récipiendaires principaux (PR), les avis des OSC sont pris en compte. En effet, les décisions au sein de l'ICN se prennent par consensus ou au secret prenant en compte l'égalité des membres.

En guise d'exemple, à chaque renouvellement après élection des nouveaux membres du CCM, un atelier d'orientation est organisé à l'intention des nouveaux membres pour comprendre les rôles et responsabilités d'un membre de l'ICN. Les thèmes abordés au cours de cet atelier sont les suivants :

- Le processus de prise de décision
- Les rôles et responsabilités
- Le code d'éthique pour les membres de l'ICN
- La gestion des risques
- Le suivi du cofinancement

Cette formation est bien appliquée selon les répondants qui disent qu'ils en sont satisfaits. Les thèmes sur lesquels les bénéficiaires (les représentants des OSC) ont été formés sont ceux cités en haut, pas d'autres types de formations signalées.

Il faut noter également que tous les répondants soulignent le fait que tous les acteurs participent au

processus sans toutefois donner les raisons à la base de leur affirmation.

3.2 LEGITIMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE LA SC

En rappel, le processus de désignation des membres de la société civile dans les CCM se fait par élection. En effet, les membres de la SC se concertent, élisent leurs représentants et informent l'ICN. Les répondants ne perçoivent pas le processus de la même manière selon laquelle 33,33% leur accorde une exclusivité sans toutefois s'exprimer à propos de la transparence et de la documentation alors que le reste souligne la présence de la transparence à 66,67% et de la documentation à 33,33% mais sans exclusivité et donnent des raisons selon lesquelles les annonces pour le choix des membres des OSC ne sont pas connues par tout le monde et que certaines personnes ne savent même pas ce qu'est l'ICN.

Seulement une proportion de 33,33% des répondants trouvent les représentants de la SC au CCM légitimes alors que d'autres ne comprennent rien du tout quant aux responsabilités des membres du CCM.

3.3 EFFICACITÉ DES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE LA SC

La participation des représentants des OSC dans l'ICN n'est pas tout à fait excellente mais elle est d'une manière ou d'une autre bonne selon tous les répondants, que ça soit dans l'élaboration des documents, dans la prise de parole, etc.

Les OSC sont très actives et assidues aux réunions des Assemblées Générales de l'ICN selon 80% des répondants mais 20% suggèrent qu'elles doivent à leur tour renforcer la rétro-information après les réunions.

En ce qui concerne la participation, les OSC sont d'un apport utile dans le suivi de l'accès des services aux communautés. Les différents comités techniques au

sein du CCM sont entre autres le comité de suivi stratégique, le comité de développement des propositions ainsi que le comité exécutif. En plus de leur implication dans ces comités, les OSC participent aux assemblées générales de l'ICN et aux équipes techniques d'établissement des subventions selon l'ensemble des répondants.

Le dialogue pays est fait sous le leadership de l'ICN. Il fait participer l'ensemble des parties prenantes selon chaque composante maladie et leurs priorités définies par ce dialogue forment le socle de la demande de financement selon les répondants.

3.4 INTERACTION DES REPRESENTANTS DE LA SC

Les OSC ont accès à la parole lors des travaux de l'ICN. Tous les répondants ont affirmé que les représentants de la SC à l'ICN ont un bon accès à la parole dont 33,33% pensent même qu'ils ont excellemment accès à la parole lors des travaux. Les représentants de la société civile proposent que le CCM mette à leur disposition des moyens financiers pour la restitution de ces travaux au niveau des organisations qu'ils représentent.

Il faut cependant noter que seulement 66,67% des répondants pensent que les préoccupations des OSC lors des AG du CCM sont prises en compte.

Selon l'ensemble des répondants, l'interaction entre les membres des groupes constitutifs du CCM est bonne. Les membres des groupes constitutifs du CCM collaborent entre eux dans le sens de donner l'information à jour, et d'organiser des ateliers de restitution à l'égard des membres qu'ils représentent.

3.5 ELARGISSEMENT DES SESSIONS DU CCM A D'AUTRES ACTEURS

Selon 66,67% des répondants, un non membre peut participer aux sessions (AG) du CCM et y prendre la parole. 33,33% des répondants disent qu'ils observent sans prise de parole.

3.6 ENGAGEMENT DES OSC DANS LE COMITE DE SUIVI STRATEGIQUE

A la question de savoir si les représentants de la société civile sont membres du comité de suivi stratégique, les enquêtés parmi lesquels se trouvait un membre du comité ont tous répondu à l'affirmative. 66,67% de nos répondants n'ont pas de postes de responsabilité au sein du comité de suivi stratégique et 33,33% seulement affirment avoir un poste au sein de ce comité.

Les représentants de la société civile ayant un poste au sein du comité de suivi stratégique assistent à des activités comme les visites sur terrain, l'analyse des rapports, la formulation des recommandations et la validation des rapports/recommandation.

33,33% des répondants disent que des représentants de SC prennent part aux sorties du comité de suivi stratégique sur terrain. A titre d'exemple, nous citons la Croix rouge Burundi.

33,33% des répondants disent que les recommandations des OSC issues du suivi stratégique sont parfois prises en compte, 33,33% disent qu'ils ne savent pas si c'est pris en compte ou pas, tandis que 33,33% pensent que ces recommandations ne sont pas prises en compte.

33,33% des répondants disent que le système de suivi de la mise en œuvre des recommandations du comité de suivi stratégique adoptée en AG du CCM existe et affirment que ces recommandations sont examinées dans les réunions périodiques ordinaires et extraordinaires.

Par ailleurs 33,33% aussi des répondants disent qu'ils ne savent pas si ce système existe tandis que 33,33% autres prétendent qu'aucun système n'existe.

Il faut dire que 66,67% des répondants ne savent pas si les OSC disposent d'un dispositif de suivi indépendant de la mise en œuvre des subventions. Cependant 33,33% de ces répondants affirment qu'elle en dispose et que ce suivi se fait pendant des réunions de coordination trimestrielle.

IV ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM

Au Burundi, le Réciendaire Principal (PR) du FM est l'organisation internationale PNUD qui en assure la mise en œuvre avec le secteur gouvernemental constitué par les programmes nationaux (Programme National Intégré de Lutte contre la Tuberculose (PNILT), le Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP) et le Programme National de Lutte contre le SIDA/Infection

Sexuellement Transmissibles (PNLS/IST)) et aussi le secteur non gouvernemental constitué par des Organisations de la Société Civile.

Quant aux Bénéficiaires Secondaires, on a les associations nationales Caritas Burundi et la Croix-Rouge Burundi, les programmes nationaux (PNILT, PNILP, PNLS) qui à leur tour distribuent les fonds à d'autres ONG et associations nationales.

V. IMPLICATION DES OSC DANS L'ELABORATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DU FM (VIH, PALU, TB, RSS)

Les OSC Burundaises sont impliquées dans l'élaboration des demandes de subventions du FM à raison de 66,67% selon les répondants. Les activités menées sont en générale la participation au dialogue pays, l'élaboration de la note conceptuelle, les négociations et la mise en œuvre. La plupart de celles qui y participent sont :

Des organisations de personnes vivant avec les maladies :

- Society for Womens against AIDS in Africa-Burundi
- Communauté Burundaises des Femmes séropositives (CBF+)
- Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH (RBP+)
- Réseau National des Jeunes vivant avec le VIH/SIDA (RNJ+)
- Alliance burundaise contre le sida et la promotion de santé (ABS)
- Alliance des Femmes Burundaises contre la Tuberculose (AFBTU)
- Association des Volontaires pour Lutter contre la Tuberculose (AVLT)
- CAPES+
- Alliance pour la Lutte contre la Malaria (ALUMA)
- Association des Volontaires pour la Lutte contre la Tuberculose

Des ONG nationales/secteur privé :

- Croix rouge du Burundi
- Association Burundaise pour le Bien Etre Familial (ABUBEF)
- BUNERELA+
- FUCOS
- APECOS
- APFH
- ASSEJEBBA
- CPAJ
- AIDB

- ACVS/ARM.
- SFLSP : Solidarité des Femmes Burundaises pour la Lutte contre le Sida et la Paludisme
- Alliance Burundaise contre la Malaria
- Association RAMA
- Nouvelle Esperance.

Des organisations de confessions religieuses :

- Communauté Nationale des Eglises du Burundi
- Communauté des Eglises Pentecôtes du Burundi
- CECAB
- Association des Pères Jésuites du Burundi
- Eglise Anglicane du Burundi
- Communauté des Musulmans du Burundi
- CED-CARITAS

Les populations clés :

- Hommes ayant des rapports Sexuels avec les Hommes (HSH) ;
- Professionnels de Sexe (PS)

Les associations de défense des droits humains :

- UPARED
- UPHB
- LIGUE IZERE
- AIDB
- BAPUD (UDI) : Usagers de Drogue Injectable
- APPBU
- UJEDECO
- ASSEJEBBA
- ASOUPEVU

Les OSC burundaises sont impliquées dans l'identification des besoins des propositions au FM selon 83,33% de répondants.

Elles sont également impliquées dans la définition des priorités des propositions au FM selon 83,33% des répondants. 66,67% des répondants trouvent

que les préoccupations des OSC ne sont pas prises en compte lors de la définition des besoins.

Les OSC burundaises sont impliquées dans la définition des stratégies d'interventions des propositions au FM selon tous les répondants, donc 100%. A ce niveau, 60% des enquêtés pensent que les préoccupations des OSC sont prises en compte dans la définition des stratégies.

66,67% des répondants affirment leur implication dans la définition du rôle des acteurs concernant la mise en œuvre des propositions au FM. Les activités menées sont la participation aux élections du Principaux Récipiendaires (PR), au processus de sélection des Récipiendaires Secondaires (RS) et les mêmes pourcentages des répondants disent que les préoccupations de la SC sont prises en compte lors de la définition des rôles des acteurs.

Les OSC burundaises qui sont impliquées dans l'élaboration des demandes de subventions du FM sont les mêmes ci-haut citées.

50% des répondants affirment leur implication dans la budgétisation des propositions au FM et 50% des enquêtés pensent que les préoccupations des OSC sont prises en compte dans la budgétisation.

17,67% des OSC touchées affirment qu'elles ont participé à la négociation des subventions du FM mais apparemment ne comprennent et ne peuvent pas cibler les activités réalisées tandis que 83,33% disent qu'elles ne sont pas impliquées.

Les OSC impliquées sur l'ensemble du processus sont en général celles déjà ci-haut citées.

VI. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ÉLABORATION DES PLANS STRATÉGIQUES NATIONAUX

Tous les répondants affirment que les organisations de la société civile sont impliquées dans l'élaboration des plans stratégiques nationaux de lutte contre les trois maladies (VIH, Paludisme, TB)

Toutes les OSC burundaises ayant été enquêtées affirment leur implication dans l'identification des besoins des plans stratégiques nationaux. Elles disent également que leurs préoccupations sont prises en compte lors de ces travaux selon 83,33% de répondants.

66,66% des OSC touchées affirment qu'elles sont impliquées dans la définition des priorités des plans stratégiques nationaux. Les activités les plus souvent menées sont les revues, la quantification des besoins, etc. Elles affirment également que leurs préoccupations sont prises en compte dans la définition des priorités.

83,33% contre 16,67% de répondants affirment avoir été impliqués dans l'élaboration des stratégies nationales et tous les enquêtés trouvent que leurs

préoccupations y ont été prises en compte. Au nombre des activités on a : des ateliers et retraite d'élaboration des plans stratégiques nationaux, l'évaluation des plans, etc.

66,67% des OSC enquêtées affirment leur participation à la définition du rôle des acteurs dans la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux. Les activités menées dans ce sens sont principalement la sélection des bénéficiaires et des ateliers de validation des besoins et priorités. 66,67% de ces répondants pensent que leurs préoccupations sont prises en compte pendant ces activités.

50% des répondants affirment leur implication dans la budgétisation des stratégies nationales. Elles affirment également que leurs préoccupations sont prises en compte lors des travaux.

Les OSC qui participent à l'ensemble du processus sont en général les mêmes dont les noms sont ci-haut cités.

VII. ANALYSE DE L'IMPLICATION DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM

L'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités d'implication de la société civile dans les processus du FM donnent les résultats suivants :

Les forces :

- Le plaidoyer actif ;
- L'alerte ;
- La participation dans les comités techniques de rédaction /planification ;
- L'existence des OSC et leur participation dans les activités relatives au processus du FM ;

Les faiblesses :

- L'absence du cadre de coordination unique des organisations de la Société Civile ;
- Une faible rétro-information des membres des OSC ayant participé aux activités ;
- Une faible concertation à l'amont ;
- Peu d'associations au niveau national ;
- Peu de formation et encadrement ;
- Peu de financement.

VIII. RECOMMANDATIONS

Aux OSC :

- Mettre en place un cadre de coordination unique des organisations de la Société Civile car celle-ci facilitera chaque OSC d'exprimer à l'aise ses difficultés par rapport aux activités relatives au processus du FM ;
- Restituer ou faire une rétro-information aux autres membres des OSC n'ayant pas participé aux activités organisées par l'ICN ;

A l'ICN :

- Multiplier les formations et informer toutes les parties prenantes car certaines OSC n'ont pas accès aux formations et à l'information de la même manière.

CONCLUSION

Pour le premier objectif, les OSC nationales sont engagées dans l'élaboration des plans stratégiques nationaux dans la mesure où :

- 100% des répondants affirment que les organisations de la société civile sont impliquées dans l'élaboration des plans stratégiques nationaux de lutte contre les trois maladies (VIH, Paludisme, TB) ;
- 83,33% des OSC témoignent leur participation dans l'identification des besoins des plans stratégiques nationaux ;
- 66,67% des OSC touchées affirment qu'elles sont impliquées dans la définition des priorités des plans stratégiques nationaux. Elles affirment également que leurs préoccupations sont prises en compte dans la définition des priorités.
- 83,33% de nos répondants affirment avoir été impliqué dans la définition des stratégies d'intervention des plans stratégiques de lutte contre les trois maladies.

De même, 66,66% des répondants disent qu'ils participent à la définition du rôle des acteurs de mise en œuvre des plans stratégiques nationaux et même dans la budgétisation des stratégies nationales

Concernant le deuxième objectif relatif à la description des dynamiques mises en place pour l'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial, la participation est bonne grâce à l'engagement fort des représentants des OSC à l'ICN étant donné que la Société Civile est membre du bureau de l'Instance de Coordination Nationale et en assure la première vice-présidence. Au niveau du choix des représentants de la SC au niveau des instances de gouvernance (CCM, CA des PR) dans les processus du FM, il se fait par processus électoral au sein de chaque groupe constitutif (VIH, TB, PALU,

Populations clés) représenté ou les membres de chaque groupe constitutif se mettent ensemble et élisent l'organisation qui va les représenter au sein du CCM.

Également, dans les instances de gouvernance du CCM et du CA des PR, les avis des OSC sont pris en compte et les décisions au sein de l'ICN se prennent par consensus. Pourtant, les OSC se lamentent comme quoi elles n'ont pas été impliquées dans le processus du choix des SR et des SSR du FM au Burundi.

On observe aussi la présence des organisations de la SC dans les Comités techniques (Suivi stratégique, suivi stratégique et autres comités spécialisés) et leur présence constitue un apport utile dans le suivi de l'accès des services aux communautés. Les OSC sont aussi impliquées dans le suivi technique de la proposition et les échanges avec le FM

Le dialogue pays est fait sous le leadership du CCM. Il fait participer l'ensemble des parties prenantes selon chaque composante maladie et leurs priorités définies par ce dialogue forment le socle de la demande de financement à un pourcentage de 100% de nos répondants.

Quant à la question de savoir si les OSC sont bien formées pour jouer leurs rôles dans les instances de prise de décision du processus du FM, un atelier d'orientation a été organisé en faveur des membres pour comprendre les rôles et responsabilités d'un membre de l'ICN après élection des nouveaux membres de l'ICN sur les différents thèmes par exemple le processus de prise de décision, les rôles et responsabilités, le code d'éthique pour les membres de l'ICN, la gestion des risques ainsi que le suivi du cofinancement. Cette formation est bien appliquée selon les répondants et apprécient qu'ils en soient satisfaits.

Par rapport aux forces en lien avec l'implication des OSC dans les processus du FM (dernier objectif), les répondants touchés témoignent qu'il se manifeste à l'endroit des OSC, le plaidoyer actif, l'alerte, la participation dans les comités techniques de rédaction /planification et l'existence des OSC et leur participation dans les activités relatives au processus du FM. Toutefois, l'absence du cadre de coordination unique des organisations de la Société

Civile, une faible rétro-information des membres des OSC ayant participé aux activités ; une faible concertation à l'amont, le peu d'associations au niveau national œuvrant dans le domaine des trois maladies, peu de formation et encadrement et peu de financement ont été signalés comme étant les points faibles observés et constatés à l'endroit des OSC

BIBLIOGRAPHIE

1. Enquête de Développement Sanitaire, III de l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi 2016-2017 p. 285
2. Rapport global TB de l'OMS 2019 ; p. 263, tableau A4.1
3. PSN 2018-2022 ; p. 4, 7
4. Rapport PNLIS/IST 2018
5. Burundi PLACE Report 2013, p. 50
6. Rapport annuel du PNILT 2018 p. 2,3 ,4
7. Document d'estimations du Spectrum version 2019
8. BSS 2011
9. Rapport PUDR PNLIS Juin 2019

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau exprimant l'appréciation de la dynamicit  des OSC membres du CCM

Tableau n 1 : Comment appr ciez-vous le processus de d signation des membres de la soci t  civile dans le CCM ?

Modalit�	Effectifs	Proportion (en %)
Transparent	2/3	66,67
Inclusif	1/3	33,33
Document�	1/3	33,33
Neutre	0	
Total	3	100

Source : donn es collect es au cours de l' tude (masque de saisie)

Tableau n 2 : Comment appr ciez-vous la participation des OSC en termes de contribution dans le CCM (participation   l' laboration des documents, prise de parole lors des AG, etc.) ?

Modalit�	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	1	20
Bien	4	80
Assez-bien	0	
Passable	0	
M�diocre	0	
Neutre	0	
Total	5	100

Source : donn es collect es au cours de l' tude (masque de saisie)

Tableau n 3 : Comment appr ciez-vous l'assiduit  des OSC lors des AG du CCM ?

Modalit�	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	0	
Bien	4	80
Assez-bien	1	20
Passable	0	
M�diocre	0	
Neutre	0	
Total	5	

Source : donn es collect es au cours de l' tude (masque de saisie)

Tableau n 4 : Avez-vous pris souvent la parole lors des travaux du CCM ? Comment appr ciez-vous votre acc s   la parole lors de ces travaux ?

Modalit�	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	1	33,33
Bien	2	66,67
Assez-bien		
Passable		
M�diocre		
Neutre		
Total	3	100

Source : donn es collect es au cours de l' tude (masque de saisie)

Tableau n 5 : Vos pr occupations sont-elles prises en compte lors des AG du CCM ?

Modalit�	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	2	66,67
Non		
Ne sait pas	1	33,33
Neutre		
Total	3	100

Source : donn es collect es au cours de l' tude (masque de saisie)

Tableau n 6 : Comment appr ciez-vous l'interaction (collaboration) entre les membres des groupes constitutifs du CCM ?

Modalit�	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent		
Bien	3	100
Assez-bien		
Passable		
M�diocre		
Neutre		
Total	3	100

Source : donn es collect es au cours de l' tude (masque de saisie)

Annexes 2 : Liste des PR, SR, SSR dans le processus du FM au Burundi

POSITION	STATUT	Structure concerné	Domaine d'intervention	TOT
BP	ONG Internationale	PNUD	TB,VIH et PALU	1
BS	OSC Nationales	CARITAS Burundi	paludisme	5
		CROIX ROUGE Burundi	Tuberculose et VIH	
	Programme nationaux	PNLS	VIH	
		PNILT	TB	
		PNILP	PALU	
SSB	OSC Nationales	ANSS	VIH	3
		Association des Pères Jésuites	TB/VIH	
		SWAA-Burundi	VIH	
	Programme nationaux	CAMEBU	Renforcement des systèmes communautaires	3
		INSP		
		DSNIS		

Annexe 3 : Nombre de personnes touchées physiquement et le calendrier des visites

N°	Nom de la structure	Nom et prénom du répondant	Fonction du Répondant	Date de visite
1	ICN	KARIRIMBANYA Emmanuel	Secrétaire exécutif	07/10/2019
2	CROIX-ROUGE	NCABWENGE Sylvère	Coordinateur national	07/10/2019
2	RNJ+	NDIKURIYO Fabien	Représentant Légal	08/10/2019
3	SWAA-Burundi	NSABIMANA	Représentante Légale	09/10/2019
4	ALUMA	-	Secrétaire	09/10/2019
5	ANSS	Gloriose NIJIMBERE	Secrétaire	09/10/2019
6	ABUBEF	Dr Audrine KANEZA	Chef du département des programmes	09/10/2019
7	ABS	NKURIKIYE Jacqueline	Chargé de suivi-évaluation	10/10/2019
8	PNUD	-	-	10/10/2019
9	APJ	Dr NSHIMIRIMANA Tharcisse	Coordinateur des projets	10/10/2019
10	COPED	Abbé NDAYIZIGIYE Emile	Directeur National	10/10/2019
11	CARITAS BURUNDI	NINTUNZE J.Bosco	Chef du département des programmes	10/10/2019
12	RBP+	NICAYENZI Benjamin	Coordinateur	13/10/2019
13	NOUVELLE ESPERANCE	Dr NDAYIRAGIJE Emile	Chef du département médical	13/10/2019
14	PNLS	-	-	14/10/2019
15	PNILP	-	-	15/10/2019
16	PNILT	Dr NZIMENYA Helmenegilde	Directeur	21/10/2019

NB : Les noms et fonctions des répondant qui n'ont pas voulu réagir au questionnaire qui leur est adressé sont marqués par le signe (-) car ces éléments devraient figurer sur le questionnaire remis et rempli.

ANNEXE 4 : Liste des OSC non membres du CCM ayant répondu au formulaire en ligne

N°	Nom de la structure	Date de visite ou d'envoi du questionnaire en ligne
1	JAMAA	16/10/2019
2	Association pour la promotion de santé	16/10/2019
3	Association santé pour tous	16/10/2019
4	ACECI KARIRE Products	16/10/2019
5	IADH	16/10/2019
6	CAFOB	17/10/2019
7	CEPBU	17/10/2019
8	BUNERELA+,	17/10/2019
9	CAPES+,	22/10/2019
10	Alliance des Femmes Burundaises contre la TB (AFBTU)	22/10/2019
11	Association des Volontaires pour Lutter contre la TB (AVLT)	22/10/2019
12	Association RAMA	22/10/2019
13	Communauté Burundaises des Femmes séropositives (CBF+)	22/10/2019
14	Alliance Burundaise pour la Lutte contre la Tuberculose et la lèpre (ABTL)	22/10/2019
15	BAPUD	22/10/2019
16	UPARED	22/10/2019
17	FUCOS	22/10/2019
18	APECOS	22/10/2019
19	APFH	22/10/2019
20	ASSEJEBBA	22/10/2019
21	CPAJ	22/10/2019

